

Annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Thiers, lors de la séance du 5 pluviôse an II (24 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Thiers, lors de la séance du 5 pluviôse an II (24 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 598;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36761_t2_0598_0000_4

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Dans la commune de Landunvez les citoyens Bazel, Tribaul, Puluhen, Kerras, Provost, Thomas père, Le Gorrec ont eu le même désintéressement, le dernier ne s'est même pas borné à une couverture et son épouse a fait son offrande de deux draps et 3 livres de charpie.

A Brulez, les citoyens Laol maire, Peton, président de la commune, Sheronnés, Jolon, et Michel, officiers municipaux, quoique cultivateurs se sont inscrits sur le champ sur ma liste. Les citoyens Léostié et Bougaran ont aussi fait leur don.

La petite commune de Lannildur en a fourni 26 à elle seule et elles étoient déjà rassemblées quand j'y suis allé dans le dessein de faire des réquisitions; il est vrai qu'elles ne sort pas toutes de la meilleure qualité mais le denier de la veuve et de l'orphelin a souvent plus de prix que l'or du riche.

La commune de Prospoder avoit fait parvenir au magasin un état de 16 couvertures sans y exprimer (sic) les personnes qui demandoient à être payées, omission qui m'a donné lieu à leur faire s'expliquer en leur citant la générosité de leurs voisins. Cette commune, m'ont-ils répondu, ne l'a encore cédé en rien aux commune circonvoisines en fait de patriotisme. Nous sommes satisfaits de pouvoir saisir ce nouveau moyen de compter de plus en plus de notre dévouement à la chose publique et nous faisons un don gratuit de toutes ces couvertures.

Dans la commune du Conquet, Cristien Créach, célibataire aisé et la veuve Chapelier ont été les seuls à parler de paiement, 12 autres citoyens ont fait leur offrande gratuite.

Dans Saint Pabu il n'y avoit que trois (citoyens) : le citoyen Moyot maire et sa sœur et le citoyen Coune, qui pussent en fournir et ils l'ont fait aussi gratuitement.

A Lannilis la République aura reçu quelques dons : le citoyen Moyot ancien administrateur y a du moins contribué pour deux couvertures d'excellente qualité. Le citoyen Salaure administrateur pour une couverture.

Voilà Républicains, les heureux effets du gouvernement révolutionnaire. Réjouissons-nous en, puisqu'il propage partout l'ardeur et la vertu républicaine. Voilà comme les étincelles sorties du sein de la Montagne ont électrisé toutes les âmes en y allumant le feu sacré du patriotisme, ces petits présages annoncent de plus grands succès.

Tout le contingent du district de Brest seroit maintenant rempli, si l'administration de la Marine ne s'étoit emparé de 60 couvertures que j'avois requises à bord d'une prise anglaise dans le port : c'est ce qui fait que je ne compte en magasin que 360 et quelques couvertures. J'écris en même temps au commissaire ordonnateur en chef à Rennes pour lui annoncer mon résultat comme j'en ai prévenu le Ministre, et pour lui demander si ces couvertures ne seroient pas plus nécessaires dans ces parages et où l'on parle de l'établissement d'un camp.»

LE HIR fils.

21

L'administration du district de Thiers annonce que la vente des biens des émigrés a commencé le 5 frimaire; toutes les adjudications

qui ont été faites jusqu'ici, ont triplé l'estimation (1).

Insertion au bulletin (2).

22

La société populaire régénérée de Morlaix fait part à la Convention qu'elle a reçu avec transport le décret sur le gouvernement révolutionnaire (3).

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Morlaix, 28 niv., an II] (5)

« Représentants,

Nous n'abuserons pas de vos moments; ils sont précieux et vous les employez trop utilement pour la liberté de la République.

Nous vous dirons seulement que nous avons reçu avec transport le décret sur le gouvernement révolutionnaire provisoire. Nous le maintiendrons avec énergie et courage.

Nous voyons dans les mesures énergiques que vous prenez le salut de la République; nous vous seconderons de tout notre pouvoir.

Périssent les aristocrates, les modérés, les fédéralistes et les ultra-révolutionnaires.

Vive la République. »

A. C. PHILIPPES (présid.), MONIER cadet (secrét.),

J. J. BOUESTARD (secrét.), RAOUL (secrét.),

SAILLOUS (secrét.).

23

L'agent national du district de Tonnerre instruit la Convention que la commune d'Epineuil a déposé sur l'autel de la patrie, 7 chemises, 32 livres de fil et charpie, 8 jetons d'argent et 9 liv. 14 s. en assignats (6).

Mention honorable, insertion au bulletin (7).

24

La société populaire de Jarnac fait don de 54 paires de souliers tant neuf que réparés, 3 paires de brodequins, 42 chemises, 38 paires de bas, 9 gilets, un habit de calmour, 4 redingotes, 11 paires de gants de laine, 4 paires de guêtres, 3 culottes, le tout pour nos braves frères d'armes de la garnison de Mayence, à moins que quelques autres n'en aient encore un plus pressant besoin. Cette société félicite la Convention sur les succès de nos armées, et l'invite à rester à son poste (8).

Mention honorable, insertion au bulletin (9).

(1) P.V., XXX, 101.

(2) Bⁱⁿ, 5 pluv. (suppl^t).

(3) P.V., XXX, 101. Mention dans J. Sablier, n° 1097.

(4) Bⁱⁿ, 5 pluv. (suppl^t).

(5) C 292, pl. 935, p. 25.

(6) P.V., XXX, 101.

(7) Bⁱⁿ, 5 pluv.

(8) P.V., XXX, 102. Les additions sont empruntées au Bⁱⁿ. Reproduit dans J. univ., p. 1524; M.U., XXXVI, 106.

(9) Bⁱⁿ, 5 pluv.